

Monomaque, le Sanctuaire de l'Onction avait été laissé en dehors de l'église, dans un petit oratoire ou chapelle isolée (1). Les Croisés l'y renfermèrent de nouveau. A l'époque où les Pères de Terre-Sainte prirent possession officielle du St-Sépulcre, le lieu de l'Onction était encore couvert de sa mosaïque primitive. Mais celle-ci était dégradée déjà en grande partie lorsque, en 1505, les Géorgiens achetèrent subrepticement cet endroit sacré aux Musulmans. Les Pères de Terre-Sainte, ayant connu ce marché, y mirent une surenchère de 50,000 écus. Les Géorgiens, depuis ce moment, conservèrent seulement le droit d'y faire brûler deux lampes nuit et jour. Les Franciscains se hâtèrent de remplacer la mosaïque usée par une belle plaque de marbre noir. Elle fut enlevée par les Grecs, en 1808, et remplacée par la pierre rouge qu'on y voit aujourd'hui.

## II. Etat actuel.

La Pierre de l'Onction, qui appartient en commun aux Latins, aux Grecs, aux Arméniens et aux Coptes, est une table rectangulaire en pierre rouge du pays, ornée à chaque angle d'un pommeau doré. Elle est élevée de 30 cent. au-dessus du sol et mesure 2 mètr. 70 cent. de long sur 1 mètr. 30 cent. de large.

Les huit lampes, qui sont suspendues au-dessus, témoignent assez de la vénération dont elle est l'objet de la part de toutes ces nations qui, à l'exception des coptes, ont également le droit d'y allumer des cierges.

**PIÈUX USAGE.** — Les Pèlerins ont a coutume, en entrant dans la Basilique, d'aller s'agenouiller devant cette Pierre et de la baiser avec respect. Aux jours solennels, quand le clergé Latin vient célébrer les divins offices dans la Basilique, il s'arrête devant la Pierre de l'Onction, et là, le plus élevé en dignité offre l'encens en souvenir de l'embaumement du Corps de Jésus par Joseph d'Arimathie et Nicodème.

A 12 mètr. à gauche (côté-O.) de la Pierre de l'Onction, est le **Lieu d'où les Stes-Femmes voyaient N.-S. J.-C. en croix † (17).** — **HISTORIQUE.** Elles se tenaient encore là, pendant que Joseph d'Arimathie et Nicodème embaumaient le Sauveur (2).

(1) Guill. de Tyr l. VIII, 3.

(2) Quaresmius, t. II, p. 496.



LE SAINT-SÉPULCRE

## EVANGILE SELON S. LUC, CH. XXIII.

... 49. Tous ceux qui étaient de la connaissance de Jésus et les femmes qui l'avaient suivi de la Galilée étaient là aussi et regardaient de loin ce qui se passait.

**ETAT ACTUEL.** — Le lieu, où se trouvaient les Trois Marie pendant que Notre-Seigneur était sur la croix, est marqué aujourd'hui par une pierre circulaire surmontée d'une cage en fer, et placée près de l'escalier qui conduit à la chapelle arménienne.

A six mètr. de là au N., on entre dans la

**Rotonde.** — **HISTORIQUE.** Détruite par l'incendie de 1808, la rotonde et la coupole du St-Sépulcre furent rebâties immédiatement après par les Grecs non-unis. Mais en 1858, la coupole tombait déjà en ruine; elle fut, comme on le sait, relevée entièrement en 1869, aux frais communs de la France, de la Russie et du gouvernement de la Sublime-Porte.

**DESCRIPTION.** — La rotonde actuelle a 19 mètr. 30 cent. de diamètre. Elle est entourée de 18 piliers massifs, qui soutiennent deux galeries superposées chacune de 18 arcades. Le tout est surmonté d'une coupole ornée de simples peintures à fresque où rien ne rappelle les scènes de la Passion ni de la Résurrection. On s'est contenté d'y peindre des arabesques.

## VENERABLE EDICULE DU ST-SEPULCRE

## I. Historique.

Cet Edicule a subi, à diverses époques, certaines modifications qu'il nous semble important de faire connaître.

Disons d'abord que, par une disposition toute providentielle, les païens conservèrent intact le tombeau sacré du divin Sauveur. En effet, l'empereur Hadrien se contenta de l'enfouir sous un amas de décombres; il en fit niveler et paver la surface et éleva au-dessus un temple dédié à Vénus (1). C'est ainsi que cet empereur contribua, sans le vouloir, à la conservation de ce monument vénérable destiné à être rendu, deux siècles plus tard, à la vénération des chrétiens.

(1) Je sais que S. Jérôme y place la statue de Jupiter; mais je préfère ici la version de S. Paulin, comme étant plus conforme au récit qu'Eusèbe fait lui-même de cette profanation.

Depuis sa formation jusqu'à l'année 326, l'intérieur du St-Sépulcre consistait en deux pièces creusées dans le rocher. La première de ces pièces avait une porte extérieure ouverte à l'Orient, et la seconde communiquait avec la première par une autre porte également située à l'Orient. La première pièce ou vestibule fut appelée chambre de l'Ange et plus tard chapelle de l'Ange. La seconde était la chambre sépulcrale proprement dite, où le Divin Rédempteur attendit le moment de sa glorieuse Résurrection. En 326, Ste Hélène fit disparaître la première chambre ou vestibule.

Aucun auteur ne dit que Ste Hélène ait recouvert et orné l'intérieur du St-Sépulcre. Au contraire, tout porte à croire qu'elle l'a laissé dans son état primitif, c'est-à-dire, sans en revêtir ni les parois ni le plafond. Quand au lieu précis où le corps inanimé du Sauveur a reposé durant trois jours, elle a dû le recouvrir d'une plaque de marbre. S. Arculfe, qui vit le monument sacré en 670, y remarque jusqu'au sommet les traces des outils qui avaient creusé le S. Edicule. Le rocher qui le contenait était blanc veiné de rouge (1), sorte de pierre appelée ici Meleki (pierre royale). Pour que notre saint pèlerin ait pu faire des observations aussi minutieuses, il faut admettre nécessairement qu'il a vu l'intérieur du St-Sépulcre à découvert, au moins en grande partie.

Deux siècles plus tard, le moine Bernard nous donne une petite description de l'intérieur du S. Monument: « je ne m'étends pas davantage », dit-il, « vu que Béda (qui avait copié S. Arculfe) en a dit assez. » Bernard le moine approuve donc au IX<sup>e</sup> siècle ce que S. Arculfe avait dit au VII<sup>e</sup>; d'où cette conclusion qu'à cette époque l'intérieur du St-Sépulcre était encore à découvert (2).

L'Igoumène russe, Daniel, qui visita les Saints Lieux en 1113, nous en a laissé une description où il dit, en parlant du St-Sépulcre (3), que la couche funéraire du Sauveur était recou-

(1) S. Arculfe lib. 1. C. IV. Illud Domini monumenti tugurium nullo intrinsecus ornatum tecto usque hodie par totam ejus cavaturam feramentorum ostendit vestigia, quibus dolatores sive excisores in eadem usi sunt opere: color illius ejusdem petrae monumenti et sepulcri non unus, sed duo permisti videntur, ruber utque et albus, unde et bicolor eadem ostenditur petra.

(2) Bernardus Monachus. Vide Tobler: Descriptiones Terræ Sanctæ ex sæculo VIII. IX. XII et XV, p. 92.

(3) L'Igoumène russe Daniel, Pèlerinage en Terre-Sainte, p. 20.

verte de dalles de marbre. Mais ce pèlerin, qui n'a quitté la ville sainte qu'en 1115, ne dit pas que les parois intérieures du St-Sépulcre fussent recouvertes; j'en conclus qu'elles ne l'étaient pas, et s'il en est ainsi, comme je le crois, l'intérieur du St-Sépulcre, sauf la Tombe sacrée, est resté en son état primitif jusque vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

En effet Jean de Wirzburg trouva, en 1165, l'intérieur du S. Monument orné de belles mosaïques (1). Mais ces riches décorations, qui n'étaient point défendues contre la dévotion indiscrète des pèlerins, disparurent promptement, car en 1212 Willebrand d'Oldenburg (2) vit tout l'intérieur du St-Sépulcre couvert de plaques en marbre blanc.

A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, les principaux auteurs, qui ont écrit sur la Terre-Sainte, nous montrent unanimement l'intérieur de la chambre Sépulcrale (non compris la voûte ou plafond) toujours revêtu de marbre blanc.

Nous lisons dans une lettre du Patriarche de Jérusalem, datée de Saint-Jean-d'Acre, le 27 Novembre 1244, que les plaques de marbre, qui ornaient le St-Sépulcre, furent bouleversées par les Karesmiens (3).

L'an 1322, Symeon Symeonis nous apprend dans son Itinéraire (4) que l'intérieur du St-Sépulcre était partout couvert de marbre, de sorte qu'on ne pouvait nulle part le toucher de la main. Il faut cependant excepter le plafond qui était en son état naturel, mais noirci par la fumée des cierges et des lampes, comme nous le verrons tout-à-l'heure.

Un siècle plus tard, Jean Tucher trouva également la loge funéraire du Sauveur couverte de marbre blanc, ainsi que les parois du S. Monument, et la voûte noircie par la fumée des lampes et des cierges qui y brûlaient jour et nuit. Tel est naturellement aussi le rapport de Fabri, pèlerin de la même année. Le Révérendissime Père Mauro, Custode des Lieux-Sts, chargé par Kansou el-Gauro, Sultan d'Egypte (1501), d'une mission spéciale près du Souverain Pontife Jules II, obtint du

(1) Joannis Wirzburgensis, Descriptio Terræ Sanctæ; vide Tobler, Descriptiones Terræ Sanctæ ex sæculo VIII. IX. XII. et XV, p. 148.

(2) Willebrandus de Oldenburg; vide Peregrinatores mediæ ævi quatuor. Lipsiæ, J. C. Hinrichs Bibliopola, p. 185.

(3) Williams (George), The Holy city Historical, Topographical, and Antiquarian, t. 2, p. 189.

(4) Symeon Symeonis, Itinéraire; voir Williams, p. 188.

Sultan, avant son départ pour Rome, la permission d'ouvrir et de contempler l'intérieur du tombeau de Jésus-Christ. Le Révérendissime Père Mauro ouvrit donc le St-Sépulcre en 1501. Il y remarqua entre autres objets une petite table en marbre qu'il s'appropriâ (1); il laissa intact les autres objets qui s'y trouvaient et ferma le monument sacré (2).

Le Révérendissime Père Boniface de Raguse, Custode des Lieux Saints en 1555, renouvela entièrement le revêtement du S. Edicule, et enleva, en présence de nombreux témoins, la table de marbre dont S<sup>te</sup> Hélène avait recouvert le lieu précis où avait reposé le corps sacré du Sauveur. Au centre de ce reposoir, le plus saint du monde, il découvrit un morceau de la vraie croix enveloppé d'un linge précieux; mais ce linge, au contact de l'air, tomba en poussière, sauf quelques fils d'or qui en formaient la trame. En outre, au même endroit, il trouva un parchemin qui avait reçu une inscription, mais elle était alors tellement effacée par le temps qu'on ne put en lire que ces mots: *Helena Magni*; toutefois il est facile d'en reconstituer le texte par cette addition: *Constantini Mater deposuit* (Hélène, Mère de Constantin-le-Grand l'a déposé ici.) Voilà une preuve, ce me semble, que la Tombe sacrée du Sauveur avait été recouverte par Ste Hélène d'une plaque de marbre. Quand tous les assistants eurent vénéré le St-Sépulcre découvert, Boniface le recouvrit d'une nouvelle table en marbre et c'est la même qui s'y trouve encore aujourd'hui (3). Cette fermeture eut lieu en l'année 1555, le 27 août à la 16<sup>e</sup> heure (midi) (4).

Zouallard vit, en 1587, l'intérieur du St-Sépulcre entièrement couvert de marbre blanc excepté le plafond qui était encore le vrai rocher, mais noirci par la fumée des lampes (5). Donc, à cette époque, le sommet ou plafond du St-Sépulcre n'était pas

(1) Cette table en marbre n'avait que trois palmes et demi de long sur un de large. Voir Calahorra, *Chronica de la provincia de Syria* y T. S. I. IV, C. XXXI, p. 337.

(2) Fabri, *Evagatorium in Terræ Sanctæ, Arabiæ et Egypti peregrinationem*; pages 326, 328 et 331.

(3) Bonifacius Stephanus Ragusinus, ordinis Minorum Obs., *Prædicator Apostolicus et Stagni episcopus, liber de Perenni cultu Terræ Sanctæ*, p. 278.

(4) Don Aquilante Rochetta, *Peregrinatione di Terra Santa*, p. 145. L'ancienne table de marbre était fortement endommagée par les pèlerins qui avaient employé jusqu'à des outils de fer, pour en détacher des parcelles qu'ils emportaient comme des reliques.

(5) Zouallard, *Pieux voyage de Jérusalem*, l. 3, p. 173.

encore percé comme il l'est aujourd'hui. Don Aquilante, que nous avons déjà cité, nous en fournit une nouvelle preuve lorsqu'il dit que la sainte voûte était noircie par la fumée des lampes, quoiqu'elle fut percée de plusieurs ouvertures destinées à laisser échapper cette fumée. De son côté Surius, Commissaire de Terre-Sainte, décrivant en 1647 le St-Sépulcre, nous apprend que de son temps les parois intérieures du S. Edicule, ainsi que la Tombe sacrée, étaient couvertes de marbre blanc, et que la voûte, quoique percée de trois ouvertures, était toute noircie par la fumée des lampes et des cierges. (1) D'après cette précieuse description, la voûte primitive du St-Sépulcre existait encore à cette époque.

147 ans plus tard, les Grecs non-unis (1808) renouvelèrent le revêtement du S. Edicule. Or, durant le temps écoulé entre les années 1647 et 1808, le S. Monument n'a subi aucun changement ni aucune restauration. Dès lors il devient facile de préciser l'époque où fut enlevé le plafond du St-Sépulcre.

III. PERCEMENT DE LA VOÛTE OU PLAFOND DU ST-SEPULCRE. — Comme nous venons de le voir, la voûte du St-Sépulcre fut enlevée par les Grecs non-unis en 1808.

IV. COUVERTURE DE LA COUCHE SACRÉE DU SAUVEUR. — Tous les auteurs, qui se sont occupés de l'histoire du St-Sépulcre, connaissent le procès-verbal fait par le Père Boniface à l'occasion de l'ouverture de ce Saint Monument. Ils y ont lu :

1<sup>o</sup> qu'il en a renouvelé entièrement le revêtement;

2<sup>o</sup> qu'il a enlevé et remplacé, par des plaques de marbre, les plaques d'albâtre qui couvraient le lieu auguste où avait été déposé le corps sacré du Sauveur;

3<sup>o</sup> que ces plaques d'albâtre y avaient été placées par Ste Hélène;

4<sup>o</sup> qu'il y découvrit un morceau considérable du bois sacré de la Ste Croix, et un parchemin avec une inscription que la main des siècles avait effacée, au point de ne respecter que ces deux mots *Helena Magni*.

REMARQUE. — Que le Père Boniface ait donc renouvelé le revêtement du St-Sépulcre, qu'il ait remplacé les plaques d'albâtre par les plaques en marbre qui couvrent maintenant le mausolée du Sauveur, personne n'en doute; qu'il y ait décou-

(1) Surius, *Den Godvrugtigen Pelgrim ofte Jerusalemsche Reyze*. Tweede deel, c. LXXVIII, bl. 203. — Gonzalès p. 434.

vert une Sainte relique de la vraie Croix et un parchemin portant un fragment d'inscription, nul ne le conteste. Mais on pourrait se demander si les plaques en albâtre, enlevées par le P. Boniface, étaient bien réellement celles qu'y avait placées S<sup>te</sup> Hélène? On pourrait se demander si pendant tant de siècles le Tombeau du Sauveur est resté couvert, et s'il n'a jamais été exposé aux profanations des infidèles? La possibilité seule d'une pareille profanation cause nécessairement au cœur chrétien une impression pénible; mais tout porte à croire qu'il n'en a pas été ainsi, et je vais essayer de le prouver aussi brièvement que possible.

Le premier témoignage oculaire, il est vrai, qui constate le recouvrement de ce Lieu Auguste, ne remonte qu'à l'année 1113. Mais ce témoignage a trouvé ce Monument trois fois saint recouvert, et ne dit pas depuis quelle époque il était dans cet état.

Il est vrai encore que S. Arculfé, disant en 670 que le S. Monument n'était à l'intérieur pourvu d'aucun ornement, on serait tenté de croire qu'à cette époque l'intérieur du St-Sépulcre était entièrement à découvert. Mais il est à remarquer que S. Arculfé ne dit pas que le lieu précis, où le corps inanimé du Sauveur avait attendu le moment de la Résurrection, fût à nu; par conséquent je ne trouve pas là non plus de quoi contredire le Père Boniface.

Enfin comment admettre que la relique de la S<sup>te</sup> croix et le parchemin, que le Père Boniface découvrit, aient pu rester pendant 787 ans à découvert dans le St-Sépulcre, et partant avoir été exposés à la dévotion indiscrète des pèlerins, sans changer de lieu ni de propriétaire? Il est étonnant, je l'avoue, qu'aucun auteur n'ait mentionné le recouvrement de la Tombe sacrée du Sauveur, depuis S<sup>te</sup> Hélène (326) jusqu'à l'Igoumène russe Daniel (1113), mais il serait plus étonnant encore que la S<sup>te</sup> Relique et le parchemin fussent restés exposés à la vue de tous les pèlerins, sans avoir excité la convoitise d'aucun d'eux, sans même avoir été mentionnés par aucun auteur, tandis que tous, principalement au moyen-âge, relatent avec un luxe de détails minutieux, un si grand nombre de reliques d'une importance très inférieure à une relique de la S<sup>te</sup> croix.

Rien n'autorisant à contredire le procès-verbal du Père Boniface, force est donc de l'accepter comme entièrement vrai.

Mais d'un autre côté, en acceptant ce procès-verbal, il faut admettre que S. Arculfé a trouvé la Tombe sacrée du Sauveur

recouverte d'une plaque d'albâtre qu'il ne mentionne pas, et l'on se demande comment il a pu si minutieusement décrire un monument masqué derrière cette table si opaque. «L'intérieur du monument du Seigneur, dit-il, n'est couvert d'aucun ornement; on y remarque partout, jusqu'aujourd'hui, les traces des outils des ouvriers qui l'ont creusé; la pierre est blanche et veinée de rouge etc. (1)»

A cette difficulté plus apparente que réelle, ce me semble, on peut opposer plusieurs réponses:

1<sup>o</sup> le silence d'Arculfé, par rapport à l'existence d'une plaque d'albâtre (2) couvrant le lit mortuaire du Sauveur, ne constitue qu'un argument purement négatif;

2<sup>o</sup> le Chef ecclésiastique de la Ville Sainte a pu soulever la plaque d'albâtre, pour satisfaire la piété d'un évêque de France aussi saint que l'était S. Arculfé;

3<sup>o</sup> enfin S. Arculfé a pu oublier quelques détails, et confondre un souvenir oral avec un souvenir oculaire, comme le remarque très bien M. de Vogüé (3).

J'accepte donc comme vrai en tout point le procès-verbal de 1555, et je crois que la plus sainte couche funèbre de la terre est restée couverte d'une plaque d'albâtre depuis S<sup>te</sup> Hélène (326) jusqu'à ce jour, sauf l'ouverture momentanée, effectuée en 1501 par le Révérendissime Père Mauro, dont nous avons déjà parlé. Si, en 1555, le Custode des Saints-Lieux (Boniface) enleva les plaques d'albâtre qui cachaient la S<sup>te</sup> Tombe, cet enlèvement fut nécessaire, parce que ces plaques avaient beaucoup souffert, 1230 ans durant, non seulement des pieux baisers, mais surtout de la dévotion indiscrète des pèlerins, qui parfois avaient employé des outils de fer, pour en détacher des parcelles (4), comme je l'ai déjà dit ailleurs.

En remplacement des plaques enlevées, le Père Boniface substitua les

V. PLAQUES ACTUELLES DE MARBRE. — Les plaques ou tables de marbre, qui couvrent aujourd'hui le flanc et le sommet du St-Sépulcre proprement dit, sont celles-là mêmes qui furent placées par le Père Boniface. Nous en avons pour garant: 1<sup>o</sup> le té-

(1) Illud etc. voir la note (1) de la page 236.

(2) Les mots marbre et albâtre sont pris ici dans le même sens par la plupart des auteurs.

(3) M. de Vogüé, Eglises de la Terre-Sainte, p. 154.

(4) Aquilante Rocchetta, Peregrinatione di Terra Santa, p. 145.

moignage des Grecs non-unis qui, en 1808, ont entièrement renouvelé le revêtement du S. Edicule, et qui affirment n'avoir pas soulevé les plaques qui couvrent la tombe sacrée. Je crois à ce témoignage parce que, s'ils eussent remplacé ces plaques, ils n'eussent pas manqué de s'en prévaloir comme ayant acquis par là un droit nouveau; 2° la connaissance du danger sérieux qu'ils eussent couru en opérant ce changement. En effet, il eut suffi, pendant qu'ils auraient procédé à cet enlèvement, d'aller dire au gouvernement que les Grecs étaient occupés à enlever le St-Sépulcre dans l'intention de le donner à l'empereur de Russie, pour les faire écrouer tous, et alors ils n'auraient pu recouvrer la liberté qu'après avoir déboursé leur dernier sou. Mais la plus forte autorité en faveur de notre thèse, c'est Quaresmius. « Le Père Boniface, dit cet auteur (1), couvrit la partie supérieure de la tombe sacrée du Sauveur d'une belle plaque en « marbre sillonnée à dessein dans le milieu de façon à ce qu'elle « parût cassée en deux: son but était d'empêcher que quelques « amateurs, la trouvant belle, ne l'enlevassent pour l'adopter à leur « usage particulier. » Or le Père Boniface a si bien réussi dans son entreprise qu'il eût été impossible aux Grecs et à n'importe qui de l'enlever sans la briser complètement. Si profond est ce sillon, que sur une longueur d'environ 10 centimètres il traverse entièrement la plaque.

VI. BAIE DE LA PORTE INTÉRIEURE: SA FORME. — Il serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir, sans laisser subsister quelque doute, la forme qu'affectait primitivement la baie de la porte donnant accès dans la chambre sépulcrale proprement dite de Notre Seigneur. Tous les auteurs sont d'accord pour nous apprendre qu'il fallait se baisser pour entrer dans le S. Edicule, mais aucun n'en donne la description. On trouve bien quelques relations de pèlerins sur ce sujet, mais ces relations sont relativement modernes et n'ont par conséquent qu'une faible autorité. Je me bornerai donc à dire que, selon nous, la baie existante aujourd'hui c'est la baie d'alors, à peu de modifications près, et que la forme actuelle est celle qui lui avait été donnée au moment où le Divin Sauveur y fut déposé.

(1) Superior tabula integra quidem est; sed in illius medio factum est divisionis signum propter amatores, ne, si integra appareret, illius pulchritudine allecti illam inde auferrent, et suis usibus accommodarent. Quaresmius t. 2. p. 510 col. 2.

CONSIDÉRATION. — On ne connaît dans toute la Palestine que trois formes données aux baies de portes, ouvertes dans les monuments funèbres taillés dans les rochers; ce sont: 1° les baies cintrées, et elles forment le plus grand nombre; 2° les baies rectangulaires; 3° les baies carrées ou presque carrées.

HAUTEUR. — La hauteur de ces baies de portes varie beaucoup; les unes sont si basses qu'on ne peut les franchir qu'en rampant; d'autres, mais ces dernières sont rares, ont jusqu'à 1 mètre et demi de hauteur; celle du St-Sépulcre surpasse d'un peu la hauteur moyenne: elle est cintrée; il est à croire qu'elle l'a toujours été. Son cintre est formé, en partie au moins, de pierres rapportées, destinées à combler les brèches faites par une dévotion indiscreète. Il suffit de lire les Saints Evangiles (1) pour comprendre que la baie actuelle de la porte du St-Sépulcre a la même hauteur qu'au moment de la sépulture de l'Homme-Dieu. En effet, on se baissait alors pour regarder au-dedans, comme on doit le faire aujourd'hui, si l'on veut se rendre compte de l'intérieur du monument. Si elle eut été plus basse, il n'eut pas suffi de se baisser pour regarder au-dedans, il eut fallu se mettre à genoux, et si elle eut été plus haute, on aurait pu regarder à l'intérieur sans se baisser. Certaines personnes se figurent peut-être que la baie de la porte du St-Sépulcre avait la forme circulaire; je me borne à dire, que depuis plus de trente-six ans que je parcours la Terre-Sainte en tous sens, je n'ai pas encore rencontré, depuis Dan jusqu'à Bersabée, une seule baie circulaire de porte, ouverte dans des monuments funèbres taillés dans les rochers. Remarquez que je parle de la baie et non de la porte elle-même.

VII. PORTE INTÉRIEURE: FERMETURE. — J'appelle porte intérieure celle-là même qui donne de la chapelle de l'Ange dans la chambre sépulcrale proprement dite et vice-versa. Il suffit d'ouvrir les Saints Evangiles cités déjà, pour se persuader que le St-Sépulcre ne se fermait pas par une porte tournant sur ses gonds comme celles de nos pays (2). La porte du St-Sépulcre consistait en une grande pierre. Les S<sup>ts</sup> Evangiles nous disent

(1) S. Jean XX, 1.—S. Luc XXIV, 2.—S. Marc XVI, 3.—S. Matthieu XXVIII.

(2) Il y a cependant des exceptions. On rencontre des monuments funèbres taillés dans les rochers, qui se fermaient autrefois par des portes tournant sur des gonds. Ces portes étaient en pierre, d'une seule pièce, le gond compris. Nous trouvons rarement des spécimens de ces portes, mais en revanche nous rencontrons assez souvent des excavations circulaires qui leur tenaient lieu de crapaudines.

que S<sup>te</sup> Marie Madeleine et d'autres saintes femmes trouvèrent qu'on avait fait rouler cette pierre qui était énorme. Antonin le Martyr, qui la vit en 570, dit qu'elle avait la forme d'une meule; elle avait donc tout ce qu'il fallait pour recevoir des impulsions et exécuter le mouvement de rotation indiqué par l'

#### EVANGILE SELON S. MARC, CH. XVI.

1. Et lorsque le jour du Sabbat fut passé, Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé, achetèrent des parfums pour venir embaumer Jésus.

2. Et le premier jour de la semaine, de grand matin, elles arrivèrent au Sépulcre, au lever du soleil,

3. Elles disaient entre elles: qui nous fera rouler la pierre hors de l'entrée du Sépulcre?

4. Mais en regardant, elles virent qu'on avait fait rouler cette pierre qui était fort grande.

Je crois donc que le Tombeau de Notre Seigneur se fermait de la même manière, ou à peu près, comme le tombeau des Rois, dont la porte, encore en sa place primitive, est circulaire; quant à la baie qu'elle était destinée à fermer, elle est presque carrée; sa hauteur est de 80 centimètres sur 78 centimètres de large (1).

**I. Forme de la tombe Sacrée du Sauveur.** — Avant de parler de la forme proprement dite du Tombeau de Notre Seigneur, il sera utile de faire connaître, aussi brièvement que possible, la forme des sépulcres qui sont ouverts en si grand nombre dans les rochers de la Terre-Sainte.

Les tombeaux creusés dans les rochers de la Judée affectent quatre formes différentes, dont voici la description:

1° la loge funéraire présente la forme d'un banc taillé dans le roc, et disposé parallèlement à la chambre contre l'une des parois; on l'appelle ordinairement banc funèbre;

2° elle est creusée perpendiculairement dans le sol à la manière des fosses sépulcrales;

3° elle figure un four à cercueil, disposé de telle sorte que la loge n'a que son entrée dans la chambre sépulcrale, de laquelle elle s'éloigne en ligne droite;

4° elle dessine la forme d'auge ou de sarcophage, est inhérente au sol, et disposée parallèlement contre l'une des parois de la chambre mortuaire.

(1) Outre sa porte circulaire, le tombeau des Rois avait une deuxième porte, bien entendu, à la même baie; elles étaient ainsi disposées: la porte circulaire était à l'extérieur, et la porte tournante à l'intérieur du monument.

**II. Forme du lieu précis où le corps inanimé du Sauveur a reposé.** — Je rencontre ici des difficultés sérieuses: 1° parce que je n'ai jamais pu voir ce lieu sacré; 2° parce que les auteurs sur cette question ne s'accordent pas entr'eux.

**OPINIONS.** — Trois opinions sont en présence par rapport à la forme de la Tombe sacrée du Sauveur. D'après la 1<sup>re</sup>, la couche funèbre de Notre-Seigneur se compose d'une simple concavité rectangulaire ouverte dans le mur septentrional de la chambre mortuaire et parallèle à ce mur (1). D'après la 2<sup>e</sup>, la loge sacrée a la forme d'un banc creusé sous un arceau (disparu aujourd'hui) dans la paroi indiquée. Enfin la 3<sup>e</sup> opinion soutient que la couche funèbre du Sauveur consiste en un sarcophage inhérent à la fois au sol et aux parois Nord, Est et Ouest du Monument.

Je dois avouer que je n'ai jamais trouvé de loges funéraires creusées dans les rochers et achevées, présentant la forme indiquée dans la première opinion; je l'abandonne donc pour ne pas perdre mon temps. Quant à la 2<sup>e</sup> opinion, elle est respectable, d'abord parce que la majorité des tombeaux creusés dans le roc affectent la forme d'un banc disposé sous un arceau (banc funèbre), ensuite parce qu'elle a réuni des adhésions sérieuses; nous allons donc l'étudier en même temps que la troisième, qui est la mienne, et d'après laquelle le Sauveur mort fut étendu dans un

**III. Sarcophage inhérent à la fois au sol et aux parois N. E. et O. du Monument.** — S. Cyrille de Jérusalem, le premier qui nous parle avec quelques détails du St-Sépulcre, lui applique ces paroles des Stes Ecritures (2) «... Vous « qui vous êtes retiré dans le creux de la pierre, dans les « enfoncements de la muraille, montrez-moi votre visage etc. » Le livre des Cantiques nous montre donc, selon S. Cyrille, Père de l'Eglise, les trous de la muraille et le creux de la pierre. Les enfoncements ou les trous de la muraille désignent les deux chambres qui composaient autrefois le S. Edicule, et le creux de la pierre est le Sarcophage ou banc creux dans lequel le corps sacré du Sauveur fut déposé.

(1) Don Aquilante Rocchetta, Peregrinatione di Terra Santa p. 176. — Jean van Cotwyck, De Loflycke reyse van Jerusalem ende Syrien, p. 107.

(2) S. Cyrille de Jérusalem, XIV<sup>e</sup> Catech. p. 345. — Cantique des cantiques, II, 14.